

Modalités de participation à l'opération : « DAYCO & DEEZER 100% gagnant »

La société OSCARO.COM S.A. inscrite au RCS de Paris sous le numéro 434 474 284, dont le siège Social est situé 34, Avenue des Champs Elysées 75008 Paris, France ; organise l'opération suivante :

- Le principe de l'opération est le suivant :

L'opération est accessible pour l'achat d'un produit DAYCO sur le site Oscaro.com, entre le lundi 27 mars 2017 (à partir de 00H00) au dimanche 2 Avril 2017 inclus (jusqu'à 23H59).

La participation à cette opération est ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France Métropolitaine et Corse. Sont exclues toutes personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte de cette opération, ainsi que les salariés des sociétés participantes à cette opération.

Sont éligibles à l'opération, tous les produits DAYCO, qui sont mentionnés par le macaron « DAYCO & DEEZER 100% gagnant ».

L'opération est de type 100% gagnant

- Détail sur la dotation de l'opération :

Un type de dotation est à gagner :

- **2 mois d'abonnements à Deezer Premium+, d'une valeur unitaire de 18,98€ TTC**

Le nombre de codes d'activation offerts à Deezer Premium+ disponibles pour cette opération est limité à 1 200. Cette opération prendra fin, soit dès l'atteinte de ce seuil de 1 200 codes soit le dimanche 2 Avril 2017 à 23h59.

Modalité de participation pour l'obtention des 2 mois d'abonnements offerts à Deezer Premium+:

Après validation de la commande et reçu le mail de confirmation de commande, le client recevra sous 24 heures un nouveau mail lui permettant de participer à l'opération.

Ce mail dédié comportera le lien et les informations nécessaires pour pouvoir participer à l'opération.

En cliquant sur ce lien, le participant sera reconduit vers le module SPREAD hébergé sur le site Oscaro.com, où il devra confirmer son email, afin de récupérer le code d'activation des 2 mois offerts à Deezer Premium+.

Le code d'activation aux 2 mois d'abonnement Deezer Premium+ s'affichera immédiatement sur le module SPREAD. Le client devra rentrer ce code sur www.deezer.com/gift pour pouvoir profiter des 2 mois offerts à Deezer Premium+.

Un email de confirmation contenant ce code d'activation sera également envoyé aux participants, en leur précisant comment l'utiliser.

Chaque participant doit prendre connaissance des modalités de participation et des principes de l'opération.

Les modalités de participation sont disponibles sur la page suivante :

<http://www.concours-oscaro.fr/20170327-dayco-deezer-gagnant/img/modalitesparticipation.pdf>

Les 2 mois d'abonnements à Deezer Premium+ sont accessibles via un code d'utilisation sur le site : www.deezer.com/gift

L'offre Deezer/Oscaro est non cumulable pour les personnes ayant déjà souscrit un abonnement Deezer Premium+ en offre promotionnelle ou ayant un abonnement à Deezer Premium+ en cours.

Si vous êtes déjà abonné à Deezer Premium+, vous ne pourrez donc pas bénéficier de cette offre.

La date d'activation des codes est possible jusqu'au 22/03/2018 sur le site www.deezer.com/gift

Descriptif de la démarche à suivre pour utiliser son code d'activation après obtention :

- Les personnes doivent d'abord se connecter avec leur compte Deezer habituel (identifiants qu'ils utilisent déjà) en gratuit ou payant. S'ils n'ont pas de compte, il suffit de s'en créer un sur www.deezer.com en quelques clics.
- Une fois connecté, ils doivent se rendre sur l'url : <https://www.deezer.com/gift> où ils devront entrer leur code donné après avoir participé à l'opération « DAYCO & DEEZER 100% gagnant ».
- Leur compte passera en Premium+

Pour toutes demandes sur l'activation des codes : un contact unique : support-giftcodes@deezer.com

- **Nombre de participations :**

Le nombre de participation autorisé est limité à une.

Toute personne participant plusieurs fois se verra exclue de cette opération.

Toute participation est strictement personnelle. Aucune participation pour un tiers n'est possible.

Toute participation ne respectant pas les conditions et modalités de participation décrites dans les présentes modalités, comportant une anomalie (coordonnées illisibles, incomplètes, erronées ou falsifiées), effectuée hors délai, ou fondée sur une déclaration mensongère sera considérée comme nulle et entraînera, le cas échéant, la non attribution de la dotation éventuellement gagnée, et ce sans contestation ni réclamation possible de la part du participant.

- **Contestation/ réclamation :**

Toute contestation ou réclamation relative à cette opération, à son déroulement, à la dotation attachée, et/ou aux présentes modalités devra impérativement être adressée par écrit (par lettre recommandée avec avis de réception) à la Société Organisatrice.

Toute contestation ou réclamation effectuée conformément aux stipulations citées ci-dessus sera prise en considération, sous réserve de réception du courrier par la Société Organisatrice, dans un délai de 1 (un) mois, à compter de la date de clôture de cette opération.

La Société OSCARO tranchera souverainement, dans le respect de la loi française, tout litige relatif à l'interprétation et/ou à l'application des présentes modalités.

En cas de désaccord persistant relatif à l'application ou l'interprétation des modalités et de ses éventuels avenants ou à défaut d'accord amiable, le litige relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.

Le participant admet sans réserve que le simple fait de participer à cette opération régie par les présentes modalités le soumet obligatoirement aux lois françaises, notamment pour tout litige qui viendrait à naître du fait d'une participation à cette opération objet des présentes ou qui serait directement ou indirectement lié à celui-ci, et ce sans préjudice des éventuelles règles de conflits de lois pouvant exister.

- **Informatique et libertés :**

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque participant à cette opération dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux données le concernant.

Chaque participant peut exercer ce droit par demande écrite adressée à la Société OSCARO à l'adresse suivante : OSCARO, bâtiment A1, 6 route du Bassin n°1, Port de Gennevilliers, 92230 Gennevilliers ou par mail à libertes@oscaro.com.

- **Autorisations :**

Tout participant autorise la Société Organisatrice auquel il a participé à reproduire et communiquer au public son nom, prénom et code postal, par tous moyens et procédés et sur tous supports notamment sur son site et ce pendant une durée de 1 (un) an compter de la date de la fin de cette opération et pour le monde entier, sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie.

L'adresse email de chaque participant collectée par la Société OSCARO dans le cadre de cette opération, fera l'objet, d'une transmission à la Société SPREAD, et ce uniquement pour les besoins de cette opération, et ne sera ni conservée, ni utilisée à d'autres fins que ce tirage par cette société.